

Ville de Pointe-à-Pitre

Plan Local d'Urbanisme

Rapport de présentation

Livret 3

Aout 2013

1-1 Objectifs de l'évaluation

L'objectif de la grille d'évaluation du PLU consiste à évaluer les objectifs fixés dans le cadre du PLU à échéance du PLU, fixée à 20 ans. Elle doit permettre de mesurer l'efficience des orientations définies dans le cadre du PLU. La grille d'évaluation trouve son origine dans l'article L123-12-1 du code de l'urbanisme :

« Trois ans au plus après la délibération portant approbation du plan local d'urbanisme ou la dernière délibération portant révision de ce plan, un débat est organisé au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ou, dans le cas prévu par le deuxième alinéa de l'article L. 123-6, du conseil municipal sur les résultats de l'application de ce plan au regard de la satisfaction des besoins en logements et, le cas échéant, de l'échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants. L'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ou, dans le cas prévu par le deuxième alinéa de l'article L. 123-6, le conseil municipal délibère sur l'opportunité d'une application des dispositions prévues au sixième alinéa de l'article L. 123-11, d'une mise en révision de ce plan dans les conditions prévues à l'article L. 123-13. Ce débat est organisé tous les trois ans dès lors que le plan n'a pas été mis en révision. »

1-2 Lecture de la grille

La grille est organisée de la façon suivante :

- La première colonne rappelle les orientations et les sous orientations du PADD ;
- La deuxième colonne traduit les orientations sous forme d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ;
- La troisième colonne définit les indicateurs chiffrés ou qualifiés de l'état initial intégrant les objectifs pour chacun des projets. Certaines cases ne sont pas remplies faute de disponibilité de l'information au moment de l'élaboration du PLU. Dès lors que les données sont disponibles avant la première évaluation, l'indicateur pourra être renseigné.
- Les dernières colonnes définissent les différentes échéances de l'évaluation du PLU. Il a été considéré en concertation avec la mairie de Pointe-à-Pitre qu'une évaluation tous les 3 ans peut être réalisée compte tenu des projets de renouvellement d'envergure, en particulier le projet de l'ANRU sur la RUPAP ;
- Les sources déterminent à l'instant de l'élaboration du PLU l'ensemble des documents utilisés pour définir les indicateurs quantitatifs.

1-3 Conditions de l'évaluation

Il conviendra de déterminer l'entité en charge de l'évaluation du PLU. Le bureau d'études chargée de l'élaboration du PLU peut être responsable dans le cadre du suivi du PLU, en concertation avec la ville de Pointe-à-Pitre, en correspondance avec l'ensemble des opérateurs et des aménageurs, de l'évaluation de l'avancement des projets. Une date précise devra être arrêtée par la mairie pour fixer les différentes évaluation.

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
Affirmer Pointe-à-Pitre comme ville centre de l'agglomération										
Renforcer la qualité du tissu urbain, harmoniser son expression	Nombre ou superficie des activités de commerces et de services à inscrire au rez-de-chaussée des immeubles nouveaux									
	Répartition des hauteurs par quartier	Rue Frébault : R+2 à R+3 Quartier de l'église : R+3 à R+5 place de la Victoire : R+1 à R+2 RUPAP : max R+6 Frange littorale : max R+5 (entre 2 et 6 niveaux) Zamia Carénage : R+3 max (entre R+2 et R+3)								
	Répartition des densités de logements par quartier									
	Nombre de bâtiments à réhabiliter (amélioration du confort d'habiter) et à rénover (amélioration de l'aspect extérieur des constructions), à reconstruire	5000								PADD
	Part des logements sociaux									
	Nombre de commerces et de services	Existant + projets de renouvellement								
	Superficie des espaces plantés	42,5 ha (superficie espaces verts) - 3 160 arbres et palmiers sur le domaine public + projets de renouvellement								Rapport de présentation Zone de Protection du Patrimoine de Architectural Urbain et Paysager Rapport de Présentation - C2R -
	Nombre d'arbres plantés									
	Nombre de percées visuelles ville-mer	22								Zone de Protection du Patrimoine de Architectural Urbain et Paysager Rapport de Présentation - C2R -
Requalifier le centre ancien	Nombre de constructions à caractère patrimonial à améliorer	14 bâtiments								Recensement 1996 - ZPPAUP
	Nombre de logements à réhabiliter	304 logements								Matière de villes
	Nombre de dents creuses et de ruines à conquérir	204								2 février 2005 - L'env'île
	Qualité architecturale	De qualité Harmonie entre les nouvelles et les anciennes constructions								PADD
Permettre une reformulation urbaine à travers des opérations d'envergure	Nombre et superficie d'espaces qualifiés	Places remarquables existantes Espaces publics arborés projet 75 000m2								Projets de renouvellement Rapport de présentation Zone de Protection du Patrimoine de Architectural Urbain et Paysager Rapport de Présentation - C2R
	Surface commerciale à créer									
	Linéaire de voie à requalifier (tronçon à étendre et recalibrage)	4 km (axes de transition) Environ 7km (axes intraquartier)								Calcul à partir de la carte du PADD
	Linéaire de voie précisant une meilleure circulation automobile									
	Linéaire de voie dédiée aux circulations piétonnes dans le périmètre des grandes opérations de renouvellement									
	Part de la ville dédiée à des opérations de renouvellement	80% de la ville								Rapport de présentation
	Nombre de logements à reconstruire	2760 (périmètre de cohérence de l'opération de Renouvellement Urbain)								
La rénovation des grands quartiers	Nombre de logements à construire	2 081								Projets de renouvellement RUPAP et Lauricisque
	Nombre d'écoles à détruire	2								Projets de renouvellement RUPAP et Lauricisque

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
	Nombre d'écoles à reconstruire	2								Projets de renouvellement RUPAP et Lauricisque
	Nombre de quartiers à rénover	5								Projets de renouvellement RUPAP et Lauricisque
	Superficie des quartiers à renouveler	160 ha								Projets de renouvellement RUPAP et Lauricisque
	Taux de logements sociaux par quartier	Manque l'existant pour calculer la part de logements sociaux								Projets de renouvellement RUPAP et Lauricisque
	Superficie de commerces et de services	Nombre des commerces et services existants + 55 000m2								Projets de renouvellement RUPAP et Lauricisque
	Superficie des espaces piétons (parcs et espaces verts) à qualifier	43 000m2								Projets de renouvellement RUPAP et Lauricisque

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
Bergevin – Chanzy – Henri IV	Nombre de logements	739 logements projetés dont 159 à trouver hors site (224 LLS foncier stade 116 LLS RUPAP - 2009 399 RUPAP 2014) + 62 logements conservés + logements récemment construits								Plan Pile et Face Renouvellement 2009
	Répartition des logements de la programmation initiale	840 logements sociaux 490 logements intermédiaires 350 logements haut de gamme								Livre Renouvellement 2004
	Nombre de logements à reconstruire hors site	736 logements								Livre Renouvellement 2004
	Linéaire de cheminements piétons à créer	4 821 ml								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Linéaire de voie à créer	3 954 ml								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Linéaire de voies existantes	3 174 ml								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Superficie des espaces verts projetés	20 000m2 d'espaces verts								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Nombre d'arbres plantés	575 arbres existants conservés sur 1 060 660 arbres à planter								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Nombre de logements à démolir	La phase II concerne la démolition des 595 logements des barres AA, AB, AC, AD et AE. La phase IV concerne la démolition de 385 logements. démolition des 650 logements de Bergevin soit un total de 1630 logements								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Nombre de bâtiments à démolir	45								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Nombre de bâtiments à conserver	52								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Nombre de logements à conserver	62								Livre Renouvellement 2004
	Nombre de logements voués à être démolis à moyen ou long terme pour cause de vulnérabilité au risque sismique	402 logements privés et vulnérables au séisme (copropriétés) sont à démolir à moyen terme 596 logements (autres) affichent eux aussi une certaine vulnérabilité au séisme à long terme								Livre renouvellement 2004
	Nombre d'équipements	8								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Nombre d'équipements à démolir	2 équipements scolaires								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Superficie des espaces commerciaux et artisanaux	53 500 m2								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Densité de logements									
	Répartition des typologies de logements	1230 logements sociaux 350 logements libres haut de gamme + logements à conserver								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
	Nombre de places de stationnement	2 133 places réparties sur les fonciers de Bergevin, de la RUPAP, Henri IV, de l'ancien stade et Chanzy								Plan Pile et Face - Renouvellement 2009
Le quartier de Lauricisque	Nombre de places de stationnement	797 places de stationnement								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Nombre de logements	671 logements sur les secteurs de la Gabarre, Orban et de la place de l'An 2000 40 logements aidés (hors ZUS), 138 logements libres et 493 logements LLS/LLTS, PLS et étudiants								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Nombre de plantations	400 arbres								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Superfcie commerces et services	1 500 m2								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Linéaire de cheminements piétons									
	Linéaire de voies piétonnes	3 985 m2 2 159 m2								ANRU - L'Env'île - février 2008

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
	Typologie des liaisons piétonnes	Trame piétonnière principale La diagonale du front de mer : allée piétonne L'allée de la vie associative Trame piétonnière secondaire Allées reliant la rue Euvremont Gêne, et ainsi les nouveaux secteurs d'habitat et les principaux équipements, à la Plaine de Jeu de Grand-Camp, au travers des résidences Rivière Salée, du Lagon, du Bord de Mer, Euvremont Gêne et Bergevin.								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Nombre de logements à démolir	275 logements sociaux								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Densité	COS : 1,3 en moyenne								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Superficie des espaces publics	Place de l'An 2000 : 14 000m2 Esplanade Orban : 2 962m2 Abords du port de pêche : 1 342m2 365 m2 pour la place du Front de mer 604 m2 pour la Diagonale du Front de Mer soit un total de 19 273 m2								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Superficie des équipements	6 340m2								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Typologie des équipements	Maison de la Cohésion sociale Animation sociale Bibliothèque - nouvelles technologies Ecole primaire accompagnée d'un centre de loisirs								ANRU - L'Env'île - février 2008
	Foncier à restructurer	50 000m2								ANRU - L'Env'île - février 2008
Les opérations de résorption de l'habitat insalubre	Nombre de bâtis remis en cause / démolis par opération RHI									
	Niveau d'intégration des quartiers RHI aux quartiers existants									
	Nombre d'équipements									
	Nombre de logements									
	Nombre de logements à détruire									
Sortie Sud-Est – Zamia Carénage	Nombre de constructions à démolir (cause insalubrité)	273 (état initial 2012)								OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre de constructions	1050 (état initial 1996)								OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre de logements livrés	132								OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre de logements à régulariser	59								OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre de constructions projetées	380								OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre de logements construits	391 (+124 logements par rapport à l'état initial)								OAP - Plan Tropisme 2009
	Niveau d'insécurité									OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre de commerces et services	Commerces et artisanat : 33 + 16								OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre de places de stationnement	453 répartis sur 220 le long des voies et 233 à l'intérieur des ilots								OAP - Plan Tropisme 2009
	Répartition des typologies de logements	64 maisons de ville (LES)								OAP - Plan Tropisme 2009
		266 logements collectifs LLS								OAP - Plan Tropisme 2009
	Niveau de confort d'habiter	Bon								OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre de logements à réhabiliter	400								OAP - Plan Tropisme 2009
	Linéaire de voie à réhabiliter	2 000 mètres linéaires								OAP - Plan Tropisme 2009
	Epannelage moyen	R+2 / R+3								OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre d'équipements	1								OAP - Plan Tropisme 2009
	Nombre de régularisations	59								OAP - Plan Tropisme 2009
	Typologie des espaces verts	Alignement d'arbres Espaces verts								BET Tropisme
	Superficie des espaces verts									BET Tropisme
	Typologie des espaces publics	Placette pour jeux d'enfants								BET Tropisme
	Superficie des espaces publics									BET Tropisme
Quartiers Nord-Est – Fond Laugier	Nombre de constructions à démolir (cause insalubrité)									
	Nombre de constructions									
	Nombre de régularisations									
	Nombre de constructions projetées									
	Nombre de logements construits									
	Niveau d'insécurité									
	Nombre de commerces									

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
	Nombre de places de stationnement									
	Répartition des typologies de logements									
	Niveau de confort d'habiter									
	Nombre de logements à réhabiliter									
	Linéaire de voie à réhabiliter									
Etoffer la richesse d'expressions de la ville										
	Superficie des friches urbaines (rapport superficie communale)	11,5ha soit 4% de la superficie du territoire								URBIS
	Superficies des secteurs faisant l'objet d'un renouvellement urbain	12 ha (Zamia Carénage) 31 ha RUPAP 40 ha Lauricisque 47,5 ha (centre ancien) soit une superficie de 130,5 ha								
	Superficies des parties de territoire à requalifier	47,3ha (centre ancien)								

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
Darboussier	Nombre de commerces et services	Nombre à définir								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012 Mairie
	Superficie des commerces et services	7 920 m2 10 bâtiments avec commerces et services en rez-de-chaussée 3 bâtiments dédiées à de l'activité commerciale								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Nombre de places de stationnement	200 places destinées aux logements 580 places en silo 2 emprises ville destinées au stationnement mais nombre de places non encore défini								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Nombre de logements (superficie du projet)	100 logements en accession								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Nombre d'équipements structurants	Mémorial Acte, projet de centre caribéen de la mémoire et de l'esclavage Complexe cinématographique Centre de conférences								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Nombre et typologie des constructions destinées à un quartier d'affaires	2 Hôtel d'Affaires Centre de conférence								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Linéaire de déplacements doux									Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Typolgie des espaces publics	Parc Esplanade du front de mer								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Superficie des espaces verts	24 000m2 : parc de Darboussier								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Superficie des espaces publics	10 500m2								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
La marina	Nombre de bâtiments portuaires à créer	La capitainerie								URBIS
	Superficie des bâtiments portuaires à créer	1 376m2								URBIS
	Superficie des bâtiments dédiés à l'activité commerciale	5 200m2								URBIS
	Superficie dédiée au logement	14 0000m2								URBIS
	Typologie des activités commerciales	Supérette Restaurant Brasserie								URBIS
	Typologie des espaces à requalifier	Porte d'entrée de la Marina Entrée du port de plaisance								URBIS
	Superficie des espaces verts ou nombre d'arbres plantés									URBIS
	Qualité de l'espace public									URBIS
Imposer une qualité au paysage urbain	Entrées de ville à requalifier									
	Nombre de constructions à requalifier dans le centre-ville									
	Répartition des typologies des logements (nombre par quartier)									
	Linéaire du littoral aménagé et valorisé	6 kml								PADD - calcul URBIS
	Epannelage moyen	Rue Frébault : R+2 à R+3 Quartier de l'église : R+3 à R+5 place de la Victoire : R+1 à R+2 RUPAP : max R+6 Frange littorale : max R+5 (entre 2 et 6 niveaux) Zamia Carénage : R+3 max (entre R+2 et R+3)								Projets de renouvellement et d'aménagement (Lauricisque - RUPAP RHI Zamia - Frange littorale)
	Superficie des espaces verts qualifiés ou nombre d'arbres plantés	479 300m2								Projets de renouvellement et d'aménagement (Lauricisque - RUPAP RHI Zamia - Frange littorale)

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
Rendre la ville plus accessible - Améliorer l'organisation des déplacements urbains -										
Hiérarchiser les axes de transit, de liaison et de desserte	Linéaire de la "pénétrante Nord"									
	Axes de liaisons traitées en vue d'une meilleur fluidité du trafic									
	Linéaires d'axes d'entrée de ville prolongés par des axes de desserte									
Renforcer l'armature urbaine	Axes de liaison à requalifier (recalibrage et tronçons de voie à créer)	Environ 7 kml de voies intraquartiers à requalifier et à créer Environ 4 kml d'axe de transition à créer et à recalibrer								PADD - calcul URBIS
	Linéaire de voie permettant un désenclavement de la ville (axe de liaison entre le boulevard de l'hôpital et le site de Darboussier)									
Mettre en place un maillage du territoire destiné aux déplacements piétons et cyclistes	Linéaire liaison déplacements piétons	4 821ml de chemins piétons dans le cadre de la RUPAP 6 159ml de liaisons piétonnes dans le cadre du projet de Lauricisque + autres projets + état initial								
	Linéaire liaison déplacements cyclistes									
Développer le réseau de transport en commun	Nombre de points d'arrêt du réseau de transport en minibus									
	Fréquence de passage des transports en commun									
	Nombre de points d'échange du linéaire côtier jusqu'à Bergevin									
	Nombre de liaisons maritimes									
	Prolongement du réseau de transport en commun									
	Capacité des gares									
	Nombre de stations									
	Stations d'arrêts qualifiés									
	Espaces publics dédiés au transport en commun qualifiés									
	Nombre de gares qualifiées									
	Nombre de places de stationnement dédiées au transport multimodal (point d'échange silos)									
Optimiser le stationnement en périphérie de la ville	Nombre de places de stationnement échelle ville	1 763 places de stationnement le long des voies 2 970 places de stationnement au total								
	Nombre de places de stationnement dans le centre-ville	1 000 places en stationnement payant environ 1 230 places de stationnement le long des voies								Cartographie C2R
Dynamiser l'économie sur le territoire										
Conforter la dynamique commerciale du centre ville	Superficie d'espaces publics qualifiés	Environ 80 000m2 (en comptant les places existantes remarquables à requalifier)								Calcul projets d'aménagement
	Surface commerciale créée dans les bâtiments réhabilités ou reconstruits									
Développer le tourisme	Linéaire du littoral valorisé	6km linéaire								
	Eléments du patrimoine réhabilités									
	Offre en hébergement touristique									
	Nombre de bâtiments faisant l'objet d'un circuit ou d'une visite culturelle									
	Nombre de places de stationnement au niveau du port									
	Qualification des locaux du port (direction)									
	Traitement des espaces dédiés à l'accueil et à l'orientation des croisiéristes									
Conforter le secteur tertiaire	Surfaces des activités commerciales renouvelées									
	Superficie et nombre d'espaces requalifiés des quartiers de la RUPAP et de Lauricisque									
	Surfaces des activités commerciales et services inscrites en rez-de-chaussée									

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
Faire de Darboussier un nouveau quartier de ville et d'affaires	Nombre d'équipements réalisés	Complexe cinématographique								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Nombre de commerces et services créés	Centre de convention (congrès, spectacles)								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Nombre d'hôtels créés	Hôtel d'affaires								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Nombre de logements de standing									Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Linéaire de quais qualifiés									Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
	Nombre de restaurants	1								Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012
Maintenir et créer des pôles de commerces de proximité	Nombre de commerces et de services de proximité au cœur des quartiers									
Inscrire le développement économique au coeur de la redynamisation urbaine	Surface des activités historiquement implantés dynamisées									
	Nombre d'activités liées à la mer à Carénage : pôle régional de compétence des métiers liés à la mer									
	Nombre de bâtiments commerciaux requalifiés de la zone artisanale de Bergevin									Mairie - Babel + Alain Nicolas architectes urbanistes mars 2012

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
Qualifier l'environnement et le cadre de vie										
Rendre attractive la ville	Nombre de places de stationnement	2 970 places de stationnement								
	Offre en équipements et en services adaptés à la demande									
	Linéaire de déplacements doux (piétons et cyclistes)									
	Nombre et superficie d'espaces publics valorisés									
Optimiser le rapport de la ville à la mer	Linéaire du boulevard maritime aménagé	6km								Linéaire PADD
	Nombre de percées ville-mer	22								Etude ZPPAUP - C2R
	Superficie des emprises libres "Port"	23 000m2								OAP Interface Ville Port
	Nombre de places de stationnement "Port"	1136 (616 en projet)								OAP Interface Ville Port
	Nombres d'arbres plantés ou superficie des espaces verts "Port"	1,3ha (chiffre initial)								OAP Interface Ville Port
	Qualité des espaces verts "Port"	Ornement - Arbres d'alignement Espaces verts qualifiés								OAP Interface Ville Port
	Superficie des ilots à requalifier	6,47ha								Calcul URBIS
Qualifier les espaces publics de référence – Renforcer leur lisibilité	Nombre et superficie d'espaces publics valorisés	Promenade du front de mer Place de la Victoire Place Saint-Pierre Saint-Paul Square Légitimus, espaces publics du lycée Carnot, abords du cimetière								
	Tyopologie des espaces publics qualifiés	Places Squares Mail Promenade								
	Nombre et superficie des espaces verts qualifiés	Environ 80 000m2								
	Espaces boisés en friche non fréquentés	Aucun								
Améliorer le confort de fréquentation de la ville	Linéaire de trottoirs à améliorer									
	Linéaire des espaces piétons à créer									
	Liénaire de rues désemcombrées (obstacles)									
Favoriser l'inscription du végétal dans la ville	Superficie d'espaces plantés	**RUPAP** 20 300 m2 : espaces verts à aménager 700 arbres plantés Superficie d'espaces verts actuels conservés **Zamia Carénage** Placette pour jeux d'enfant Alignement d'arbres Espaces végétalisés **Lauricisque** 400 arbres **Darboussier** 24 000m2 + 43,5 ha d'espaces verts existants								Projets de renouvellement et d'aménagement (Lauricisque - RUPAP RHI Zamia - Frange littorale)
	Répartition des superficies végétalisées par opérations d'aménagement	RUPAP 20 300 m2 : espaces verts à aménager 700 arbres plantés Superficie d'espaces verts actuels conservés Zamia Carénage Placette pour jeux d'enfant Alignement d'arbres Espaces végétalisés Lauricisque 400 arbres Darboussier 24 000m2								Projets de renouvellement et d'aménagement (Lauricisque - RUPAP RHI Zamia - Frange littorale)
Favoriser la mise en valeur des espaces naturels	Part des espaces naturels protégés	4,7ha soit 1,6% de la superficie du territoire (zones ND)								Diagnostic PLU - 2013
	Part des espaces naturels mis en valeur									
Créer des espaces publics de proximité	Superficie et nombre des espaces publics									

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
	Typologie des vocations espaces publics									
Assurer une offre de qualité d'activités culturelles et sportives	Nombre d'équipements culturels mis en valeur	Nombre d'équipements existants - Centre des Arts et de la Culture								
	Nombre d'équipements culturels à créer	2 Mémorial Acte Centre des Arts et de la Culture								
	Nombre d'équipements sportifs à créer									
Encourager la qualité architecturale comme élément de valorisation	Part du patrimoine valorisé (travaux de renouvellement ou de réhabilitation)									

Orientations du PADD	Termes des indicateurs	Objectifs à atteindre	T + 3	T + 6	T + 9	T + 12	T + 15	T + 18	T + 20 Echéance du PLU	Sources
Accueillir de nouveaux habitants										
Poursuivre la construction de logements collectifs	Nombre de logements collectifs à construire	5000 logements (PADD) dont 1531 sur les 4 sites d'implantation (Centre-ville, Lauricisque, Bergevin, RUPAP)								Projets de renouvellement et d'aménagement (Lauricisque - RUPAP RHI Zamia - Frange littorale)
	Intégration des constructions dans l'environnement paysager (impact visuel, aménagement paysager)									
	Répartition de la typologie des logements collectifs projetés									
Accroître l'offre par une revalorisation du parc de logements	Nombre de logements sociaux à revaloriser (opérations de renouvellement urbain)									
	Nombre de logements à réhabiliter (centre ancien)	304 logements (bailleurs / propriétaires)								Zone de Protection du Patrimoine de Architectural Urbain et Paysager Rapport de Présentation - C2R -
	Nombre de logements insalubres (enquête RHI Faubourg Nord-Est et quartiers Sud-Est)	274 (Zamia Carénage) Pas d'enquête sur Fond Laugier								Projet - Tropisme - 2009
	Nombre de logements présentant des lacunes en terme de fonctionnement et technique	Nul								
Redéfinir les secteurs prioritaires pour le développement urbain	Superficie des secteurs prioritaires pour le développement urbain	30ha en prenant en compte les superficies des secteurs de Darboussier, du foncier du stade, de Lauricisque, et des espaces publics dédiés Superficie Fond Laugier = ? Superficie des espaces publics square Gatibelza Guy Tirolien, jet d'eau de Bergevin =2ha								URBIS
	Nombre de secteurs prioritaires	4 (hors espaces publics diffus)								Projets de renouvellement et d'aménagement
	Répartition des programmes par quartiers prioritaires	Résorption de l'habitat insalubre sur les quartiers de Lauricisque et de Fond Laugier Aménagement urbain sur Darboussier Aménagement de logements sociaux sur les espaces publics								Projets de renouvellement et d'aménagement
Développer la diversité de l'offre et poursuivre le renouvellement du parc de logements sociaux	Répartition des typologies des logements	Logements sociaux (LLS - LES) Logements intermédiaires Logements libres de haut de gammes, privés ou publics Miasons individuelles de ville								Projets de renouvellement
	Nombre de logements sociaux à renouveler	2 635 loegements sociaux à renouveler dans le cadre de l'opération RUPAP 2 200 logements sociaux à renouveler dans le cadre de l'opération Lauricisque								Projets de renouvellement
	Taux de vacance des logements									
	Niveau de confort	Objectif : augmenter la qualité du confort initale qualité de confort Sur la base des indicateurs définis dans le cadre du diagnostic, il convient d'aboutir à un bon niveau de confort								
	Niveau de sécurité (vulnérabilité au risque sismique, dégradation)	Bon								
	Nombre de logements adaptés à la demande									